

Samedi 13 septembre 2014

une rentrée sportive pour le VCB avec la TRANS'AZERGUES :

Départ à 7h30 du Briscope (RV vers 7H20) et pique-nique tiré du sac (ou mieux si accompagnatrices) au lac de Cublize côté plage.

Partie commune :

Brignais, Chaponost, Brindas, Vaugneray, Pollionnay, Lentilly, Pont de Dorieux (30 km), côte de Belmont-d'Azergues (12% sur 1, 2 Km), Charnay, Alix (37 Km) (en sortant d'Alix prendre à gauche une petite route – salle rurale- puis continuer route des Bruyères qui coupera plus loin la départementale, soit environ 2 Km) et prendre en face la route de Suel pour rejoindre **Frontenas (41 Km)** ; suivre la D607 direction Oingt et passer à Moiré ; au stop avant Oingt, prendre à gauche sur environ 1 Km ; au carrefour suivant prendre à droite route du Saule d'Oingt (D 120), **le Saule d'Oingt (51 Km)**. Prendre à gauche, **Ternand par St Paule** ; arrivée dans la vallée (**60Km**) ; prendre à droite sur 100 m, puis à gauche direction St Verand /Ternand ; après la voie de chemin de fer prendre à droite Ternand ; après 1 Km, avant d'entrer dans le vieux village, prendre la route à gauche qui va mener au **Col de la Croix de Thel** après environ 2 Km ; arrivés dans un hameau, prendre la route qui monte à droite direction lubatie, le col (**68 Km**) sera rejoint après une descente d'environ 1,5 Km (soyez prudents)

Petit parcours : 2 variantes possibles à voir au col de la Croix de Thel :

- au col de la croix de Thel direction Valsonne et Cublize plage par le col du Pilon (**95 Km**)
- ou (plus sympa car évite la montée du col du Pilon par la grande route, mais un peu plus difficile) rejoindre le col de la Croix de l'Orme (75 Km) en prenant la descente direction Chamelet à droite sur 500m puis à gauche par la route forestière ; soyez prudents dans les descentes car quelques trous ou graviers (suivre fléchage à partir du col de la Croix de Thel) ; à partir du col de la croix de l'Orme **prendre à gauche direction St Appolinaire** ; dans le village à droite direction Amplepuis par route forestière qui arrive (redescend) au col du Pilon et Cublize plage (**95 km**),

Grand parcours :

-rejoindre le col de la Croix de l'Orme (75 Km) comme ci-dessus
- au col de la Croix de l'Orme **prendre à droite St Just d'Avray**, puis **Grandris (85 Km)** ; monter dans le village et prendre la route de St Nizier-d'Azergues qui passe près du château de Pramenoux ; St-Nizier-d'Azergues (9 à 10% pour sortir de St Nizier puis 5 à 7% jusqu'à la Croix Nicelle), col de Favardy, Ranchal, Thel, Col du Pavillon, St Vincent-sur-Reins, Magny, col du Burdel, rejoindre la route qui vient de la Chapelle-de-Mardore, direction Cublize, lac des sapins avant d'entrée dans Cublize entrée côté plage = **130km**

Des variantes en fonction du temps:

- à Grandris, col de la Cambuse, Cublize (102 km)
- ou avant col de Favardy, à la croix Nicelle, direction St Bonnet le Troncy (115 km)
- ou aller direct à Cublize à partir de Ranchal (120 Km)

Retour :

- **le plus simple:** col du Pilon, Valsonne, les Ponts Tarrets ; avant Lozanne prendre Lentilly, Pollionnay, Vaugneray, Brignais **(70 km)**

- **un peu plus sympa pour ceux qui n'ont pas eu assez de bosses:** Cublize, Amplepuis, contourner Amplepuis par la droite, prendre direction Tarare ; quitter la route qui va à Tarare, prendre la route du stade qui va monter par le château de Rochefort (braquet tout à gauche au début !! Quelques passages à 12 voire 15 %) ; après environ 2 Km, le contourner à droite (les 2km suivants à 6 / 8%), pour arriver à 2 km du col du Pin-Bouchain ; passer le col du Pin-Bouchain, rejoindre le col des Sauvages puis la route forestière qui rejoint le col des Cassettes ; Valsonne, et retour idem petit parcours **(85 KM)**.

En résumé : des parcours que les groupes pourront adapter en fonction de leur progression. La partie commune jusqu'au Col de la croix de Thel est difficile : compter une moyenne comprise entre 20 Km/h et 28 Km/h grand maximum.

Distance totale avec retour en vélo :

- Petit parcours : 160 Km
- Grand parcours : selon les variantes : 177 Km à 215 Km

Bonne route à tous.

Le port du casque est obligatoire et la tenue du VCB est indispensable pour assurer cohésion et sécurité des groupes.

